

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**

Comité de la réduction des risques de catastrophe

Huitième session

Bangkok et en ligne, 25-27 juillet 2023

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Vers une adaptation porteuse de changements**Résumé du rapport sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique de 2023****Note du secrétariat***Résumé*

Vaste région, l'Asie et le Pacifique est exposée à des risques complexes, cumulés et en cascade qui, selon tous les scénarios de réchauffement climatique, devraient augmenter. On estime que le coût de l'inaction, mesuré en pertes moyennes annualisées, sera de 953 milliards de dollars si les températures augmentent de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et de 980 milliards de dollars si elles augmentent de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels.

Si l'on veut protéger les personnes et préserver les gains acquis sur le plan économique, on ne peut plus se contenter de prendre des mesures d'adaptation au coup par coup. Il est impératif d'investir dans l'adaptation porteuse de changements, car certaines parties de la région atteignent leur limite d'adaptation et les occasions d'avoir une action concrète s'amenuisent.

Néanmoins, les investissements dans l'adaptation porteuse de changements offrent encore des possibilités de construire un avenir plus résilient. L'adaptation porteuse de changements, qui repose sur une transition juste vers l'adaptation aux changements climatiques et une approche pensée sous l'angle de la résilience (« *think resilience* »), consiste notamment à prendre les mesures suivantes : a) ne laisser personne de côté en investissant dans les alertes rapides pour tous d'ici à 2027, en particulier dans les pays ayant des besoins particuliers et où les foyers de risques s'intensifient ou apparaissent ; b) passer d'une approche sectorielle à une approche systémique dans laquelle la gestion des catastrophes et des risques liés au climat est globale et conçue pour améliorer la résilience des infrastructures et des systèmes alimentaires et énergétiques en vue de réduire la pauvreté ; c) assurer une meilleure diffusion des innovations dans les technologies numériques et les applications des sciences spatiales. L'élargissement de la gamme des instruments d'investissement disponibles pourrait également contribuer à combler le déficit de financement de l'adaptation aux changements climatiques. En outre, la coopération sous-régionale et régionale pourrait améliorer le rapport coût-efficacité des initiatives, étant donné que les foyers de risques liés aux changements climatiques prennent une dimension de plus en plus transfrontière.

Le Comité de la réduction des risques de catastrophe est invité à examiner les questions posées dans le présent document et à fournir des orientations sur les propositions de renforcement de la coopération régionale et sous-régionale.

* ESCAP/CDR(8)/1/Rev.1.

I. Introduction

1. Le présent document fournit un résumé des principales conclusions figurant dans le rapport sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique de 2023 (*Asia-Pacific Disaster Report 2023*), qui sera lancé lors de la huitième session du Comité de la réduction des risques de catastrophe, qui se tiendra du 25 au 27 juillet 2023.

2. La situation au regard des risques de catastrophes est complexe dans la région qui connaît des catastrophes en cascade dont les effets se conjuguent et, avec l'augmentation des températures à l'échelle mondiale, on observe des foyers où les risques s'intensifient et d'autres où de nouveaux risques émergent¹.

3. L'inaction a un coût très élevé et le déficit de financement doit être comblé de toute urgence². Il est tout aussi important d'adopter des mesures d'adaptation porteuses de changements à l'échelle du système au lieu de prendre des mesures au coup par coup.

4. Le présent document comprend : un aperçu du paysage des risques dans la région, autrement dit les zones où les risques s'intensifient, les zones où de nouveaux risques apparaissent et les coûts de l'inaction ; une section portant sur les moyens de protéger la population et de faire progresser le développement durable dans quatre domaines d'action de l'adaptation porteuse de changements, notamment la nécessité de renforcer les investissements dans les alertes précoces multirisques pour tous axées sur les personnes ; une section consacrée aux trois éléments constitutifs de l'adaptation climatique porteuse de changements et aux solutions de financement à même de les concrétiser ; une section sur la marche à suivre, qui définit les domaines dans lesquels la coopération régionale et sous-régionale pourrait mener plus efficacement à la réalisation de ce programme d'action transformateur à trois volets.

II. Comprendre le paysage des risques de la région et les coûts de l'inaction : il est temps d'agir

5. En 2022, 140 catastrophes ont frappé la région Asie-Pacifique, faisant 7 304 décès, touchant plus de 62 millions de personnes de diverses manières et provoquant des dégâts estimés à 28 milliards de dollars.

A. Bilan des catastrophes en Asie et dans le Pacifique

6. Les inondations ont causé les plus grandes pertes en vies humaines, tuant 4 796 personnes en Afghanistan, en Inde, en Iran (République islamique d'), au Népal et au Pakistan, et perturbant la vie de 33 millions de personnes rien qu'au Pakistan. Des chutes de pluie record ont balayé le centre de la Chine, touchant 14,5 millions de personnes. Les tremblements de terre ont causé d'importants dégâts – estimés à 9,5 milliards de dollars – principalement en Chine, en Iran (République islamique d') et au Japon. Des vagues de chaleur sans précédent ont frappé l'Inde et le Pakistan, la sécheresse a persisté en Afghanistan et une éruption volcanique suivie d'un tsunami aux

¹ Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), *Asia-Pacific Disaster Report 2021: Resilience in a Riskier World – Managing Systemic Risks from Biological and other Natural Hazards* (Bangkok, 2021).

² CESAP, *Asia-Pacific Disaster Report 2022 for ESCAP Subregions : Asia-Pacific Riskscape @ 1.5°C - Subregional Pathways for Adaptation and Resilience* (Bangkok, 2022).

Tonga a clairement illustré que les catastrophes tendent à se produire en cascade et à avoir des effets conjugués.

7. Entre 2013 et 2022, le nombre de décès dus à des catastrophes a diminué de 20 %, en partie grâce à l'amélioration des prévisions, à l'accroissement de la sensibilisation et au renforcement de la résilience. Les phénomènes extrêmes continuent toutefois de se produire et le premier trimestre 2023 a déjà connu des catastrophes d'une ampleur sans précédent. Plusieurs tremblements de terre, dont le plus fort a atteint 7,7 sur l'échelle de Richter, ont frappé le nord de la République arabe syrienne et le sud de la Türkiye en février 2023, causant de lourdes pertes en vies humaines et le déplacement de près de 2,7 millions de personnes. Les premières estimations indiquent que le tremblement de terre en Türkiye a causé des pertes économiques de plus de 84 milliards de dollars³. Situé le long de la ceinture de feu du Pacifique (un chapelet de volcans et de zones d'activité sismique qui borde l'océan Pacifique), Vanuatu a subi, en l'espace de 48 heures, deux cyclones et un tremblement de terre qui ont touché plus de 80 % de sa population, illustrant la convergence des risques sismiques et climatiques⁴.

B. Signes des changements climatiques : foyers de risques qui s'intensifient, foyers de risques nouveaux et groupes de risques en cascade

8. Les changements climatiques augmentent le nombre et l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes et les concentrent dans des zones où l'environnement est fragile et la situation de vulnérabilité critique. De nombreux endroits, comme les petits États insulaires en développement, sont exposés à des types de risque précis. Dans le rapport sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique de 2023, les foyers de risques qui s'intensifient (voir tableau 1) et les foyers de risques nouveaux (voir tableau 2) sont recensés en suivant deux scénarios de réchauffement climatique, soit une hausse des températures de 1,5 °C et de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Les foyers de risques qui s'intensifient sont des zones où les catastrophes exacerbent les vulnérabilités sur les plans social, économique et environnemental, tandis que dans les foyers de risques nouveaux, les effets des catastrophes mettent en danger de nouvelles populations et économies.

9. **Foyers de risques qui s'intensifient.** Les zones déjà exposées aux catastrophes transfrontières devraient connaître des phénomènes plus intenses et plus fréquents (inondations, sécheresses et vagues de chaleur). On compte parmi ces zones les bassins fluviaux du Gange-Brahmapoutre-Meghna, du Mékong et de l'Indus, ainsi que le bassin de la mer d'Aral. Selon les scénarios de réchauffement général de 1,5 °C et de 2 °C (voir tableau 1), les pays situés sur la ceinture de feu devraient être exposés à des risques aggravés du fait de phénomènes climatiques tels que les inondations et les cyclones tropicaux.

10. **Foyers de risques nouveaux.** Selon un scénario de réchauffement à risques multiples, de vastes étendues du nord de la région de l'Asie et du Pacifique seraient exposées à un risque majeur, principalement dû aux vagues de chaleur, pour les populations, la sécurité alimentaire et les systèmes énergétiques (voir tableau 2).

³ CESAP, « Türkiye and Syria earthquake reminds all of the unmitigated risks of a deadly disaster », 23 février 2023.

⁴ CESAP, « Vanuatu twin cyclones underscore the Pacific's vulnerability to compounding climate-disaster risks », 9 mars 2023.

Tableau 1
Foyers de risques qui s'intensifient selon des scénarios de réchauffement général de 1,5 °C et 2 °C

<i>Sous-région</i>	<i>Risques de dangers multiples</i>	<i>Inondations</i>	<i>Sécheresses</i>	<i>Canicules</i>	<i>Vents au sol</i>
Asie du Sud et du Sud-Ouest	Afghanistan, Iran (République islamique d'), Sri Lanka et Türkiye, ainsi que certaines zones des bassins du Gange-Brahmapoutre-Meghna et de l'Indus	Bassin du Gange-Brahmapoutre-Meghna, Inde méridionale et Sri Lanka	Sud-est de l'Inde, Iran (République islamique d') et Türkiye méridionale	Une partie de l'Inde, une grande partie de l'Iran (République islamique d') et une partie de la Türkiye, ainsi que le bassin fluvial de l'Indus (Afghanistan, Inde et Pakistan).	Inde occidentale
Asie de l'Est et du Nord-Est	Une partie de la Chine	Chine, Japon, République de Corée et République populaire démocratique de Corée	Une partie de la Chine, Fédération de Russie, Japon, République de Corée et République populaire démocratique de Corée
Asie du Sud-Est	Indonésie, ainsi que le bassin du Mékong	Une partie de l'Indonésie, Malaisie et Singapour, ainsi que le bassin du Mékong (Cambodge, République démocratique populaire lao, Myanmar, Thaïlande et Viet Nam)	Myanmar méridional	Une partie du Cambodge, Myanmar et Thaïlande	..
Asie du Nord et Asie centrale	Turkménistan, ainsi que le bassin de la mer d'Aral	..	Bassin de la mer d'Aral	Bassin de la mer d'Aral	Mongolie, ainsi que le bassin de la mer d'Aral
Pacifique	Australie septentrionale et occidentale, ainsi que la Nouvelle-Calédonie	Australie septentrionale, Fidji, Kiribati et Papouasie-Nouvelle-Guinée, ainsi que les Îles Cook et la Nouvelle-Calédonie	Australie septentrionale et occidentale	Australie méridionale	Une partie de l'Australie et Nouvelle-Zélande

Note : Dans les foyers de risques qui s'intensifient, on s'attend à ce que les risques soient plus intenses dans le cas du scénario de réchauffement de 2 °C que dans celui de 1,5 °C.

Tableau 2
**Foyers de risques nouveaux selon des scénarios de réchauffement de
 1,5 °C et 2 °C**

<i>Sous-région</i>	<i>Risques de dangers multiples</i>	<i>Inondations</i>	<i>Sécheresses</i>	<i>Canicules</i>	<i>Vents au sol</i>
Asie du Sud et du Sud-Ouest	Bhoutan, Inde septentrionale, Népal et Türkiye	Népal septentrional et une partie de la Türkiye, ainsi que le bassin de l'Indus (nord-ouest de l'Inde et Pakistan)	Bangladesh, Inde méridionale, Népal septentrional, Sri Lanka et nord-ouest de la Türkiye	Une partie de l'Afghanistan, Bangladesh, Inde méridionale et une grande partie de la Türkiye	Une partie de l'Afghanistan, sud-ouest de l'Inde, Iran (République islamique d'), Pakistan méridional et Türkiye
Asie de l'Est et du Nord-Est	Une partie de la Chine, Fédération de Russie, Japon, Mongolie, République de Corée et République populaire démocratique de Corée et les pays situés sur la ceinture de feu	Une partie de la Chine et Fédération de Russie	Chine septentrionale et occidentale (la Chine occidentale étant particulièrement touchée dans le cas du scénario de réchauffement climatique de 2 °C)	Une grande partie du nord-est de la Chine. Impacts potentiels dans la Fédération de Russie, au Japon, en République de Corée et en République populaire démocratique de Corée	Chine et une partie de la Fédération de Russie
Asie du Sud-Est	Indonésie, Malaisie et Singapour et les pays de la ceinture de feu	..	Cambodge, Indonésie, Myanmar septentrional et une partie de la Thaïlande	Cambodge, une partie de l'Indonésie, Myanmar, République démocratique populaire lao et Viet Nam.	Indonésie et Thaïlande
Asie du Nord et Asie centrale	Kazakhstan septentrional, Kirghizistan et Ouzbékistan	..	Kazakhstan et Kirghizistan	De vastes étendues de terres au Kazakhstan, au Kirghizistan et en Mongolie	Une partie du Kazakhstan, Mongolie et Turkménistan
Pacifique	Australie, Fidji, Kiribati, Nauru, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Samoa	Australie méridionale	Australie méridionale et Nauru	Australie orientale et une partie de la Papouasie-Nouvelle-Guinée	Une partie de l'Australie et Papouasie-Nouvelle-Guinée

Note : Dans les foyers de risques nouveaux, on s'attend à ce que davantage de risques surviennent dans le cas du scénario de réchauffement de 2 °C que dans celui de 1,5 °C.

C. Coûts de l'inaction

11. Si les pertes liées aux catastrophes climatiques sont déjà considérables, les coûts futurs de l'inaction actuelle sont encore plus importants. Pour l'heure, on estime à 924 milliards de dollars les pertes annuelles dues aux sécheresses, aux inondations, aux canicules et aux cyclones tropicaux, ainsi qu'aux risques biologiques connexes, aux tsunamis et aux tremblements de terre. Si le scénario d'un réchauffement général de 1,5 °C se concrétise, ces pertes s'élèveront à 953 milliards de dollars et, si les températures augmentent de 2 °C, il est probable qu'elles atteindront près de 1 000 milliards de dollars. Pour les petits États insulaires en développement du Pacifique, le coût du réchauffement devrait être particulièrement élevé, puisqu'il pourrait représenter près de 8 % du produit intérieur brut (PIB), soit près de deux fois la perte moyenne de PIB subie par les autres États de la région. Pour l'Asie du Sud-Est et l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, ces pertes représenteraient au moins 5 % du PIB. La Chine devrait subir les plus lourdes pertes en valeur absolue, suivie par l'Inde et le Japon.

12. Les catastrophes et les phénomènes météorologiques extrêmes sapent la productivité. Le stress thermique, c'est-à-dire l'exposition à une chaleur extrême, compromet la capacité des travailleurs à bien faire leur travail et a des répercussions négatives sur le PIB. Au Cambodge, par exemple, près de 1,2 % des heures de travail seront perdues à cause du stress thermique ; ce total passera à près de 2 % si le scénario d'un réchauffement général de 1,5 °C se confirme.

D. La réalisation des objectifs de développement durable reste un lointain projet

13. **Régression dans la réalisation des objectifs de développement durable.** L'insuffisance de l'action climatique compromet les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, ce qui est particulièrement préoccupant. Depuis 2015, on observe une augmentation des dommages causés aux infrastructures critiques dans la région Asie-Pacifique. Les progrès en matière de réduction des pertes économiques dues aux catastrophes sont lents dans toutes les sous-régions. Si des stratégies de réduction des risques de catastrophe ont été élaborées au niveau national, leur adoption et leur mise en œuvre au niveau local progressent peu.

14. **Inégalités croissantes.** La convergence des risques de catastrophes, des inégalités de revenus et de la pauvreté est particulièrement marquée dans la région, car la population est très exposée aux risques de catastrophe. Dans certains pays les moins avancés et pays en développement sans littoral, dont le Bhoutan, les Îles Salomon, la Mongolie, le Myanmar, le Népal et le Timor-Leste, les pertes liées aux catastrophes pourraient devenir un facteur d'inégalité persistante.

15. **Dégradation de la sécurité alimentaire.** Les pertes liées aux catastrophes dans le secteur agricole constituent la plus grande menace pour la sécurité alimentaire et pourraient compromettre les efforts visant à lutter contre la malnutrition persistante, aggravant ainsi les inégalités. Les nombreux petits agriculteurs qui sont déjà au seuil de la pauvreté et les pauvres des villes, vulnérables à l'inflation des prix des denrées alimentaires, seront les plus touchés par une baisse de la productivité agricole. C'est dans les pays de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest et de l'Asie du Sud-Est que la sécurité alimentaire et la disponibilité de l'eau douce sont le plus menacées par les changements

climatiques. Les populations des petits États insulaires en développement du Pacifique sont les plus exposées au risque de sous-alimentation.

16. **Dégradation de la sécurité énergétique.** Les changements climatiques affecteront l'approvisionnement en combustible, la production d'énergie et la résilience physique des infrastructures énergétiques actuelles et futures. Les canicules et les sécheresses mettent déjà à rude épreuve les capacités des pays à produire de l'énergie. Les pays dont la population est déjà exposée à un risque élevé d'aléas climatiques multiples verront également leur capacité à produire de l'énergie amoindrie, aussi bien dans le scénario de référence que dans celui d'un réchauffement général de 2 °C.

17. **Dégradation de l'environnement.** Les régions névralgiques de la biodiversité de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest et du Pacifique seront particulièrement menacées dans les prochaines années⁵. Selon des prévisions, d'ici à 2030, elles diminueront de 50 % dans les Ghats occidentaux (Inde) et au Sri Lanka et de plus de 20 % en Australie et en Nouvelle-Zélande⁶.

III. Protéger la population et promouvoir le développement durable : quatre domaines d'action porteuse de changements

18. Quatre domaines d'action de l'adaptation porteuse de changements ont été recensés, l'objectif étant de protéger les personnes, de préserver les progrès durablement accomplis sur le plan du développement et de faire avancer le programme de développement durable.

A. Protéger les personnes dans les zones exposées à des risques multiples et les foyers de risques

19. Les systèmes d'alerte précoce multidangers comptent parmi les moyens les plus efficaces de réduire la mortalité due aux catastrophes naturelles. La Banque mondiale estime que l'amélioration de la production d'informations hydrométéorologiques et de la capacité d'alerte rapide de tous les pays en développement pour atteindre des normes équivalentes à celles des pays développés pourrait sauver environ 23 000 vies chaque année⁷. Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) et l'Accord de Paris insistent sur le renforcement des systèmes d'alerte rapide comme moyen critique de faire face aux risques liés aux changements climatiques. Le recours à des systèmes d'alerte précoce multidangers efficaces devait être généralisé, en particulier dans les foyers de risques, afin de réduire le nombre de décès dus aux catastrophes.

⁵ Jan C. Habel et al., « Final countdown for biodiversity hotspots », *Conservation Letters*, vol. 12, n° 6 (novembre/décembre 2019).

⁶ Estimations de la CESAP basées sur Jan C. Habel et al., « Final countdown for biodiversity hotspots ».

⁷ Stéphane Hallegatte, « A cost-effective solution to reduce disaster losses in developing countries : hydro-meteorological services, early warning, and evacuation », Policy Research Working Paper n° 6058 (Washington, Banque mondiale, mai 2012).

20. Dans le scénario de réchauffement de 1,5 °C, la population la plus exposée⁸ se trouve en Asie du Sud-Est pour ce qui est des risques qui s'intensifient et en Asie du Nord et Asie centrale pour ce qui est des risques nouveaux. Dans le scénario de réchauffement de 2 °C, la population la plus exposée se trouve en Asie du Sud et du Sud-Ouest pour ce qui est des risques qui s'intensifient et en Asie du Sud-Est pour les risques nouveaux (voir figures I et II).

⁸ Les chiffres relatifs à l'exposition de la population font référence à l'exposition à des risques de dangers multiples. Il convient de noter que les petits États insulaires en développement du Pacifique sont actuellement extrêmement exposés aux vents en surface, ce qui comprend les risques liés aux cyclones tropicaux. La zone des petits États insulaires en développement du Pacifique deviendra également un foyer de risques de dangers multiples dans les scénarios de réchauffement de 1,5 °C et de 2 °C, accentuant la concentration des risques de catastrophes en cascade et cumulées.

Figure I
Exposition de la population à des risques qui s'intensifient selon les scénarios de réchauffement général de 1,5 °C et 2 °C

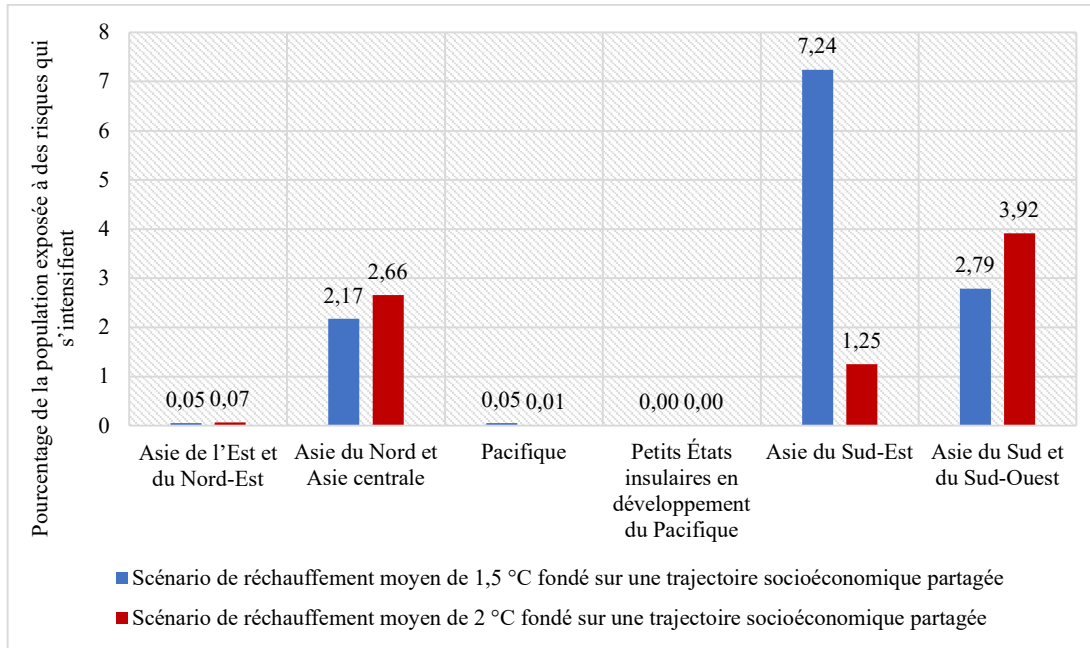
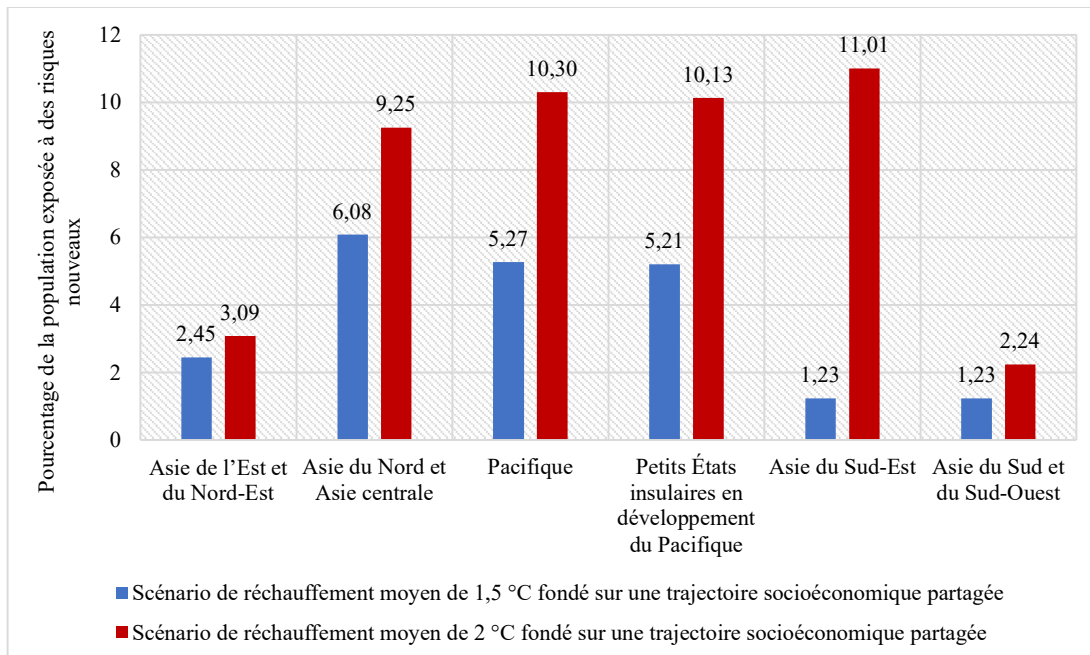


Figure II
Exposition de la population à des risques nouveaux selon les scénarios de réchauffement général de 1,5 °C et 2 °C



21. La proportion de la population exposée à des risques multiples devrait augmenter, atteignant 85 % dans le scénario de réchauffement de 1,5 °C et 87 % dans le scénario de réchauffement de 2 °C. Les pays dont la population est proportionnellement la plus exposée à une intensification des risques selon un scénario de réchauffement de 1,5 °C sont le Cambodge (47,75 %), la Thaïlande (17,46 %) et le Turkménistan (8,85 %). En ce qui concerne les risques nouveaux, dans les deux scénarios (1,5 °C et de 2 °C), le Samoa connaîtrait la plus forte augmentation, puisque plus de 97 % de sa population serait exposée, suivie de l'Azerbaïdjan et du Kazakhstan où plus de 15 % de la population serait exposée.

B. Investir dans des systèmes d'alerte précoce multidangers axés sur les personnes

22. L'initiative « Alertes précoces pour tous » du Secrétaire général, élaborée en collaboration avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Bureau des Nations Unies pour prévention des catastrophes, a été lancée en 2022 pour faire en sorte que chaque personne sur Terre soit protégée par un dispositif d'alerte rapide dans un délai de cinq ans. Elle repose sur quatre piliers : la connaissance et la gestion des risques de catastrophes ; la détection, l'observation, la surveillance, l'analyse et la prévision ; la diffusion et la communication des alertes ; les capacités de préparation et de réaction. Dans le Plan d'action au niveau des décideurs sur l'alerte rapide pour tous (2023-2027), un appel a été lancé pour la mobilisation de 3,1 milliards de dollars en nouveaux investissements ciblés pour mettre en œuvre l'initiative. Il convient d'investir principalement dans les capacités locales à réagir efficacement et rapidement aux alertes précoces, puis dans la généralisation du recours aux données satellitaires mondiales et dans le renforcement des réseaux et des services de diffusion des messages d'alerte précoce. La mise en œuvre de l'initiative « Alertes précoces pour tous » dépend de la capacité à réaliser des investissements dans des systèmes d'alerte rapide multidangers en collaboration avec ceux qui ont besoin de ces alertes. La coopération à plusieurs niveaux et la mobilisation des parties prenantes devraient façonner des systèmes qui reflètent les besoins des personnes les plus exposées et favoriser des messages d'alerte contenant des informations claires et adaptées au contexte et aux capacités existantes.

23. Selon une estimation de l'Organisation météorologique mondiale et du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, dans les pays où les systèmes d'alerte précoce multidangers offrent une couverture réduite à modérée, le taux de mortalité dû aux catastrophes est presque huit fois supérieur à celui des pays où cette couverture est plus étendue, voire totale⁹.

24. L'objectif mondial G du Cadre de Sendai sert de base au suivi de la disponibilité de systèmes d'alerte précoce multidangers et d'informations et d'évaluations relatives aux risques de catastrophe et de l'accès des populations à ces systèmes et informations à l'horizon 2030. En mars 2022, 120 pays avaient fourni des informations sur les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif mondial G, dont 95 déclaraient disposer de systèmes d'alerte précoce multidangers. Bien que ce chiffre ait doublé par rapport à 2015, il demeure que moins de la moitié des pays du monde disposent de systèmes d'alerte précoce multidangers¹⁰. Sur les dix premiers pays exposés à une intensification des risques, seule la Thaïlande a obtenu une note élevée en ce qui concerne les prévisions (0,81) et huit pays n'avaient pas encore fourni d'informations sur

⁹ « Global status of multi-hazard early warning systems: target G » (Genève, 2022).

¹⁰ Ibid.

les progrès qu'ils avaient accomplis dans la réalisation de l'objectif mondial G ou ne l'avaient pas fait pour tous ses aspects¹¹.

25. Pour atteindre les personnes situées au dernier kilomètre, c'est-à-dire celles qui vivent dans des zones excentrées ou qui sont difficiles à atteindre en raison de circonstances socioéconomiques, il convient d'avoir une démarche cohérente fondée sur une coopération à plusieurs niveaux et sur la mobilisation des parties prenantes en matière d'alerte précoce. Cette démarche doit également reposer sur la prise en compte des besoins, des priorités, des capacités et de la culture des personnes les plus exposées. Seuls 21 % des pays de la région Asie-Pacifique ont indiqué fournir des services climatologiques à un niveau avancé, tandis que 48 % ont déclaré fournir de tels services à un niveau basique¹².

26. Le renforcement des dispositifs d'alerte rapide est la solution à portée de main de l'adaptation aux changements climatiques. C'est un moyen économique de protéger les personnes et les biens qui offre un retour sur investissement décuplé. La Banque mondiale estime que les avantages économiques des services de prévision météorologique pourraient réduire de 60 % les pertes liées aux catastrophes¹³. Les rapports sur les pertes moyennes annualisées en pourcentage du PIB et sur la couverture des systèmes d'alerte précoce multidangers peuvent contribuer à déterminer quels sont, en Asie et dans le Pacifique, les pays et les secteurs qui ont le plus à gagner de la mise en œuvre de mesures d'adaptation telles que les dispositifs d'alerte rapide pour réduire les pertes économiques.

C. Protéger les systèmes alimentaires et énergétiques

27. Les dispositifs d'alerte rapide doivent s'inscrire dans des politiques de gestion globale des risques afin de renforcer la résilience, en particulier dans les domaines de l'agriculture et de l'énergie. Il est possible de déterminer dans quels pays la sécurité alimentaire et énergétique est menacée et où il est particulièrement important de renforcer les dispositifs d'alerte rapide.

28. En Afghanistan, au Bangladesh, en Inde et au Népal, le secteur agricole et les populations vulnérables sont particulièrement exposés aux catastrophes, une situation d'autant plus critique que les dispositifs d'alerte rapide sont peu performants. Pour les pays dont l'économie n'est pas très diversifiée, il est important de veiller à protéger les secteurs d'activité qui constituent leur base économique des effets des catastrophes. L'Afghanistan, l'Inde, les Îles Salomon, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan se distinguent parmi les pays où les systèmes d'alerte précoce multidangers sont encore peu répandus et dont l'économie est fortement dépendante de l'agriculture. Pour remédier à leur vulnérabilité, il convient de mettre en place des dispositifs d'alerte rapide propres à chaque secteur afin de protéger les ressources agricoles et de renforcer la sécurité alimentaire. Le secteur agricole des Fidji, du Myanmar et de Vanuatu est également vulnérable, ce qui suggère que des efforts continus sont nécessaires pour maintenir et améliorer les dispositifs d'alerte rapide¹⁴.

¹¹ Calculs de la CESAP à partir de données fournies par le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes.

¹² Organisation météorologique mondiale, « Guidelines for national meteorological and hydrological services on capacity development for climate services » (Genève, 2017).

¹³ Voir Stéphane Hallegatte, « A cost-effective solution to reduce disaster losses in developing countries ».

¹⁴ Estimations de la CESAP basées sur les rapports soumis au Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes sur les activités menées pour atteindre l'objectif mondial G.

29. De nombreux pays de l'Asie et du Pacifique doivent mettre en place des dispositifs d'alerte rapide sectoriels pour protéger les centrales électriques et réduire la vulnérabilité de leur secteur énergétique. L'Australie, le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde, Sri Lanka et la Thaïlande, par exemple, ont non seulement une économie très exposée et des systèmes d'alerte précoce multidangers qui assurent une couverture relativement faible, mais ils sont également en situation d'insécurité énergétique du fait que les centrales électriques sont exposées à des risques. De même, les secteurs énergétiques du Kazakhstan, du Myanmar, de l'Ouzbékistan, des Philippines et de la République de Corée, doivent améliorer leurs dispositifs d'alerte rapide pour protéger les centrales des risques croissants¹⁵.

30. Certains pays sont gravement menacés par l'effet combiné d'un stress hydrique élevé et d'une forte exposition des systèmes énergétiques aux aléas climatiques. Certains des pays se situant dans le cinquantième percentile de risque selon le scénario de base se trouvent en Asie du Nord et en Asie centrale (Azerbaïdjan, Kazakhstan et Turkménistan), dans le Pacifique (Australie, Fidji et Îles Salomon), en Asie du Sud-Est (Cambodge, Indonésie, Myanmar et Timor-Leste), en Asie du Sud et du Sud-Ouest (Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Inde, Iran (République islamique d') et Sri Lanka). Dans le cas du scénario de réchauffement de 2 °C, la Chine et l'Ouzbékistan s'ajoutent à la liste. Sur les 18 pays les plus exposés, 11 sont parmi les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral¹⁶.

D. Investir dans des solutions naturelles

31. La dégradation de l'environnement est à l'origine des risques de catastrophe en Asie et dans le Pacifique. Selon des estimations, environ 40 % des mesures de lutte contre les changements climatiques peuvent consister dans des solutions naturelles, notamment la restauration des forêts et l'agriculture durable¹⁷, d'où l'importance critique que les pays à faible revenu préservent ou régénèrent leurs ressources naturelles. Les zones humides, les plaines côtières et les forêts réduisent l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes, des inondations et des sécheresses. Ces écosystèmes régulent les phénomènes météorologiques extrêmes liés à l'eau en augmentant la capacité de stockage de l'eau dans les plaines inondables, les zones humides et les zones urbaines. En outre, ils réduisent l'impact des sécheresses en optimisant le stock d'eau souterraine et en soutenant l'agroforesterie et les infrastructures vertes et bleues. Dans les villes, les parcs et les espaces verts atténuent la hausse des températures et aident à faire face aux canicules et aux sécheresses.

32. La conservation et la restauration des plaines inondables, des mangroves et des forêts favorisent également le stockage du carbone et la résilience en servant de barrières naturelles contre les inondations. En Chine, les plaines inondables du fleuve Yangtze ont été restaurées en supprimant les remblais afin d'augmenter la capacité de rétention des eaux de crue. Ces mesures ont permis de réduire progressivement les dangers auxquels la population était exposée, les taux de mortalité et les pertes économiques liées aux graves inondations. Les bassins de rétention des crues, tels que les terres agricoles, les terrains de sport, les parcs et les friches, améliorent la qualité de l'eau des rivières avoisinantes. Au Japon, de nombreux bassins de rétention

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Yvonne Walz and others, « Disaster-related losses of ecosystems and their services: why and how do losses matter for disaster risk reduction? » *International Journal of Disaster Risk Reduction*, vol. 63 (septembre 2021).

des crues ont été construits, ce qui a permis de réduire les risques liés aux inondations et aux cyclones. Des mesures planifiées de diversification des cultures et d'agroforesterie peuvent atténuer les pires effets des sécheresses et du manque d'eau dans l'agriculture et, par conséquent, renforcer la sécurité alimentaire.

33. La résilience urbaine future dépend de l'intégration de solutions naturelles dans l'aménagement urbain. Les populations urbaines sont vulnérables parce qu'elles vivent dans des zones densément peuplées où les activités humaines ont un impact considérable sur l'environnement. Les solutions naturelles et les infrastructures grises et vertes peuvent contribuer à atténuer les inondations dans les villes et doivent faire partie intégrante d'une planification urbaine inclusive. Cela implique d'améliorer les infrastructures de gestion de l'eau pour réduire le ruissellement des eaux pluviales, d'augmenter la retenue des eaux pluviales et de permettre le traitement des eaux usées, ainsi que de restaurer les masses d'eau urbaines telles que les ruisseaux, les rivières et les lacs afin d'améliorer l'écoulement de l'eau. Ces mesures peuvent également réduire l'effet d'îlot de chaleur et améliorer la qualité de l'eau et de l'air. En outre, la préservation des zones humides permet d'éviter les crues et l'érosion dans les zones urbaines.

34. La restauration des mangroves et des récifs coralliens est essentielle pour lutter contre les inondations côtières. Sans les mangroves existantes, 15 millions de personnes supplémentaires dans le monde seraient victimes d'inondations chaque année¹⁸. Les mangroves réduisent la hauteur des vagues, empêchent la formation de la houle du vent et atténuent les effets du vent en surface. Des études montrent qu'une zone de mangrove de 100 mètres environ permet de réduire la hauteur des vagues jusqu'à 66 %¹⁹. La mangrove réduit les pertes humaines causées par les cyclones en atténuant l'ampleur des inondations. De la même manière, les récifs coralliens réduisent les ondes de tempête et les raz de marée en brisant les vagues et en amortissant les courants océaniques.

IV. Vers une adaptation porteuse de changements

35. L'objectif d'une adaptation porteuse de changements offre une occasion majeure de mieux se préparer au réchauffement de la planète. L'adoption d'une telle démarche implique de modifier certaines valeurs sociétales, les choix et les structures de gouvernance socioéconomique, et d'élaborer de nouvelles stratégies et de réorienter les ressources financières. Centrée sur la promotion de mesures d'adaptation climatique justes qui ne laissent de côté aucune des personnes exposées au risque, l'adaptation porteuse de changements nécessite l'adoption d'une approche pensée sous l'angle de la résilience qui engendre des changements sociétaux profonds et pérennes. L'adaptation porteuse de changements suppose de passer d'une approche sectorielle à une approche systémique qui englobe des évaluations globales des risques liés aux catastrophes et au climat et qui tire parti, entre autres, des innovations dans le domaine des technologies numériques et des mégadonnées d'observation de la Terre issues des applications des sciences spatiales.

¹⁸ Michela De Dominicis et al., « Mangrove forests can be an effective coastal defence in the Pearl River Delta, China », *Communications, Earth and Environment*, vol. 4, n° 13 (2023).

¹⁹ Pelayo Menéndez et al., « Assessing the effects of using high-quality data and high-resolution models in valuing flood protection services of mangroves », *PLoS ONE*, vol. 14, n° 8 (2019).

A. Éléments constitutifs de l'adaptation porteuse de changements**1. Ne laisser personne de côté en investissant dans les alertes précoces pour tous à l'horizon 2027**

36. Pour une transition juste vers l'adaptation au climat, les mesures de protection sociale et les interventions relatives aux changements climatiques doivent être alignées. En outre, un système de protection sociale suffisamment financé, conçu pour contribuer à l'adaptation porteuse de changements, renforce la capacité des pauvres et des personnes vulnérables aux changements climatiques à s'adapter, à intégrer et à gérer les risques, renforçant ainsi la résilience au niveau des ménages et de la communauté. En combinant des mesures de protection sociale et de riposte face aux changements climatiques, il est possible de mieux protéger les biens et les moyens de subsistance et d'améliorer les chances de sortir de la pauvreté de manière résiliente face au climat. À cet égard, les dispositifs d'alerte rapide axés sur l'être humain sont essentiels à une transition juste vers l'adaptation aux changements climatiques, car ils permettent de préparer et de remettre en temps voulu les aides au revenu et les aides en nature aux pauvres.

2. Passer d'une approche sectorielle à une approche systémique

37. Il convient de prendre en compte les interactions à l'échelle du système, car il existe des synergies importantes entre la réduction des risques liés aux catastrophes et les efforts d'adaptation aux changements climatiques. Une gestion globale des risques liés aux catastrophes et au climat repose sur l'ouverture de canaux de communication et de coordination intersectorielle. À cet égard, il a été démontré que la mise en place de mécanismes de coordination interministérielle, par exemple, favorise une transition plus systématique, collective et concrète vers l'adaptation porteuse de changements. Grâce à une approche systémique, la gestion globale des risques liés aux catastrophes et au climat peut être utilisée pour recenser les possibilités de collaboration mutuellement bénéfiques dans le cadre des politiques et des programmes. De même, la participation de scientifiques dans les organes d'élaboration des politiques et de prise de décision peut contribuer à remédier aux insuffisances de l'interface science-politique et à améliorer la base de données factuelles pour l'élaboration de politiques à l'échelle du système. Par ailleurs, il est nécessaire de disposer de meilleures méthodes de mesure de l'adaptation et de la gestion des risques pour prévoir dans quelle mesure l'urgence climatique nuit à la résilience et aux efforts déployés pour atteindre les objectifs de développement durable et le Cadre de Sendai. En outre, il convient de renforcer la mise en œuvre au niveau local en impliquant le gouvernement et la communauté dans la planification de la réduction des risques de catastrophe.

38. Le Portail sur les risques et la résilience hébergé par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)²⁰ soutient ces processus en palliant les principales insuffisances dans la compréhension des risques liés au climat en vue de mettre en place des systèmes résilients. Il aide les utilisateurs à recenser les foyers de risques de dangers multiples et à élaborer des scénarios de risque qui tiennent compte des coûts économiques et des priorités d'adaptation pour les 53 membres et les neuf membres associés de la CESAP.

²⁰ Voir <https://rrp.unescap.org/>.

3. Assurer une meilleure diffusion des innovations dans les technologies numériques et les applications des sciences spatiales

39. Les innovations dans le domaine des technologies numériques et des applications des sciences spatiales se multiplient et ouvrent un large éventail de possibilités, allant de techniques et pratiques simples à des applications de pointe basées sur l'intelligence artificielle qui permettent d'extraire des informations d'un grand volume de données non structurées, de fournir des projections en temps réel et d'améliorer la précision des prévisions. Les dialogueurs (« chatbot ») de l'intelligence artificielle peuvent fournir des informations actualisées sur la situation relative aux catastrophes en constante évolution, en analysant des données, par exemple sur les catastrophes passées et les conditions environnementales actuelles, à partir de sources multiples, notamment les médias sociaux et l'imagerie satellite, afin d'avertir les communautés d'une éventuelle catastrophe rapidement et avec précision. Des informations peuvent être fournies sur les voies d'évacuation et la localisation d'abris sûrs dans le cadre de la préparation aux catastrophes, tandis que les dialogueurs peuvent également améliorer la façon dont les messages d'alerte précoce sont transmis aux utilisateurs de la communauté pour une action rapide. Les technologies émergentes jouent donc un rôle capital dans la mise en œuvre de l'initiative « Alertes précoces pour tous » du Secrétaire général.

40. Concrètement, plusieurs innovations technologiques sont utilisées pour la diffusion des alertes précoces. Toutefois, pour que les pays en développement puissent fournir correctement des alertes précoces pour tous, il est nécessaire d'améliorer l'accès à un plus grand nombre de données et de renforcer les capacités d'analyse. Le partage de données en libre accès et la recherche collaborative relative à l'intelligence artificielle peuvent contribuer à renforcer les capacités. En outre, l'élaboration d'orientations reconnues sur le plan international en ce qui concerne le recours à l'intelligence artificielle pour la réduction des risques de catastrophe pourrait aider les pays en développement à explorer les opportunités et les défis liés à l'utilisation des technologies émergentes pour une adaptation porteuse de changements.

B. Financement de l'adaptation porteuse de changements

41. Actuellement, dans la région, 92 % des coûts des mesures d'adaptation ne sont pas financés. On estime à environ 145 milliards de dollars les ressources qui sont nécessaires à une adaptation porteuse de changements. Cette estimation passe à 150,5 milliards de dollars dans le scénario de réchauffement de 1,5 °C et à 155 milliards de dollars dans le scénario de réchauffement de 2 °C. Les petits États insulaires en développement du Pacifique devront investir environ 1,3 % de leur PIB dans des mesures d'adaptation (voir tableau 3).

Tableau 3
 Coûts de l'adaptation des sous-régions selon différents scénarios

Sous-région	Scénario de référence de réchauffement de la planète	Scénario de réchauffement de 1,5 °C	Scénario de réchauffement de 2 °C	Scénario de référence de réchauffement de la planète	Scénario de réchauffement de 1,5 °C	Scénario de réchauffement de 2 °C
	Milliards de dollars É.-U.			Pourcentage du PIB		
Asie de l'Est et du Nord-Est	69,59	72,36	74,57	0,34	0,35	0,36
Asie du Nord et Asie centrale	5,50	5,52	5,54	0,30	0,30	0,30
Pacifique	3,71	3,73	3,77	0,23	0,23	0,24
Petits États insulaires en développement du Pacifique	0,43	0,44	0,46	1,30	1,34	1,41
Asie du Sud et du Sud-Est	23,63	26,24	28,24	0,82	0,91	0,98
Asie du Sud et du Sud-Ouest	42,31	42,65	43,79	0,89	0,90	0,92
Total	144,74	150,50	155,90	0,46	0,47	0,49

42. Le financement de l'adaptation est difficile en Asie et dans le Pacifique, en partie parce que de nombreux pays très vulnérables aux catastrophes et aux changements climatiques ont par ailleurs un niveau élevé d'endettement extérieur²¹. Dans ces pays, les crises convergentes ont des effets cumulés : alors que l'action climatique est financée par des fonds publics, une grande partie des recettes nationales sont utilisées pour le service de la dette extérieure. Cette situation, combinée à l'augmentation des taux d'intérêt et au coût croissant des pertes liées aux catastrophes et des besoins d'investissement dans l'action climatique, a fait de la gestion des finances publiques et de la dette un défi politique majeur. Dans la région Asie-Pacifique, 19 pays sont actuellement considérés comme présentant un risque élevé de surendettement. Le Bhoutan, le Cambodge, la République démocratique populaire lao, le Samoa, le Tadjikistan, les Tonga et Vanuatu font partie des pays qui font face à une forte concentration de pertes dues aux catastrophes climatiques et qui ont des niveaux élevés de dette extérieure ; l'Arménie, la Géorgie, les Îles Marshall, le Kirghizistan, les Maldives et la Mongolie sont en situation de vulnérabilité en ce qui concerne la dette et les effets des changements climatiques²².

²¹ CESAP, *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2023: Rethinking Public Debt for the Sustainable Development Goals* (Bangkok, 2023).

²² Ibid.

43. Néanmoins, la CESAP a recommandé l'application d'une méthode améliorée de l'analyse du degré d'endettement tolérable²³ qui peut débloquent de nouveaux investissements dans l'adaptation aux changements climatiques porteuse de changements en incitant les gouvernements à investir dès à présent dans l'action climatique tout en tenant compte des risques en vue de réduire les conséquences budgétaires et d'alléger le poids de la dette publique que l'augmentation des pertes et des dommages liés aux changements climatiques entraînera certainement au fil du temps si les scénarios de réchauffement général de 1,5 °C et 2 °C se confirment. Les gouvernements peuvent ainsi allouer des ressources budgétaires à des changements structurels pour des mesures d'adaptation à l'échelle du système qui seront très rentables.

44. Il existe également des modes de financement novateurs qui peuvent être utilisés pour l'adaptation climatique. Les obligations thématiques sont des titres de dette qui permettent de lever des fonds pour des projets ayant des retombées bénéfiques pour l'environnement en soutenant l'efficacité énergétique, le passage aux énergies renouvelables, le renforcement de la résilience et les transports verts. Ces instruments sont bien adaptés aux grands projets à forte intensité de capital qui génèrent des recettes et peuvent faciliter l'accès au financement à un prix réduit grâce à des mécanismes de financement mixte. En 2021, dans la région Asie-Pacifique, près de 43,2 milliards de dollars d'obligations liées au développement durable et près de 23,1 milliards de dollars d'obligations sociales ont été émis, ces deux types d'obligations enregistrant un taux de croissance annuel moyen sur cinq ans de plus de 100 %. Le marché obligataire représente un potentiel de croissance important, tant au niveau national qu'infranational.

45. On estime que les besoins de financement de l'adaptation représentent 50 % de l'ensemble des besoins de financement de la lutte contre les changements climatiques, mais que seuls 20 % du total sont actuellement consacrés à l'adaptation. Cet écart montre qu'il est particulièrement urgent d'augmenter les investissements du secteur privé dans l'adaptation. Actuellement, moins de 1,6 % de l'ensemble du financement de l'adaptation provient du secteur privé. En Asie, on estimait ce montant à 294 millions de dollars en 2020.

46. Pour combler le déficit de financement de l'adaptation, les instruments qui utilisent le financement mixte sont prometteurs. En réduisant le risque, ou en proposant une analyse de rentabilité pour les investissements dans l'adaptation, sans lesquels le secteur privé n'investirait pas, les solutions de financement mixte permettent aux secteurs public et privé de tirer parti de leurs forces respectives.

47. En outre, de nombreux pays de l'Asie et du Pacifique ont commencé à utiliser des mécanismes tels que les crédits de biodiversité pour financer l'adaptation des écosystèmes. Ces crédits incitent à prendre des mesures qui conduisent à la conservation des sites naturels et contribuent à inverser la perte d'écosystèmes. Ils sont négociables et ont pour objectif principal d'améliorer la biodiversité en matière de quantité, de qualité et de composition. Également appelés « biocrédits », ils sont utiles dans des domaines tels que l'adaptation aux changements climatiques, la réduction de la pauvreté et la promotion de moyens de subsistance durables pour les communautés forestières. L'Organisation des Nations Unies, la Fondation Plan Vivo, la Gold Standard Foundation et Verra font partie des organisations qui sont engagées dans ce processus d'élaboration et de facilitation de méthodologies et de cadres

²³ Ibid.

normalisés pour ces crédits. La Fondation Plan Vivo a délivré des certificats pour ses projets aux Fidji, en Indonésie, à Sri Lanka et à Vanuatu.

48. Enfin, les mécanismes de financement de la lutte contre les risques peuvent apporter une contribution positive en renforçant les instruments financiers mis en place à l'issue d'une catastrophe aux fins d'investissements à long terme dans l'adaptation. Ils contribuent à réduire le coût du capital et sont transparents et responsables pour le financement de la lutte contre les risques. Leurs modèles et les informations en temps réel qu'ils fournissent aident les décideurs à aligner leurs plans de développement. En cas de catastrophe, cela permet de gérer les opérations de secours de manière systématique, en s'appuyant sur des évaluations solides. Un renforcement de l'assistance technique aux mécanismes, en particulier pour les capacités humanitaires, pourrait améliorer de manière significative la fourniture de leurs services tout en continuant à offrir des solutions avantageuses de financement de la lutte contre les risques²⁴.

49. La mutualisation des risques au moyen de mécanismes d'assurance indiciaire gérés par le secteur privé est un autre moyen d'atténuer les pertes dues aux catastrophes naturelles. Pourtant, plus de 70 % des pertes enregistrées dans la région Asie-Pacifique en 2022 n'étaient pas assurées²⁵. L'incertitude climatique et la fréquence accrue des aléas augmentent les coûts de l'assurance. La modélisation des risques, qui complique l'incertitude climatique, est un exercice technique et coûteux. Pour ces raisons, l'assurance est chère pour les plus vulnérables, ce qui met hors de leur portée un moyen de résilience essentiel. Les logiciels libres peuvent aider à surmonter une partie de ce problème en permettant aux utilisateurs de calculer sans frais les dommages potentiels.

50. Des régimes d'assurance plus transparents peuvent renforcer la confiance entre les personnes et le secteur privé, ainsi que les gouvernements, ce qui se traduit par un règlement des sinistres plus juste et plus rapide. La technologie de la chaîne de blocs peut contribuer à atteindre ces objectifs, car elle offre un système dans lequel ni l'assureur ni l'assuré ne peuvent altérer les termes du contrat. Le traitement des documents, la vérification des paramètres et le règlement des sinistres peuvent se faire de manière décentralisée et plus transparente : à mesure que la supervision par les compagnies d'assurance, l'évaluation manuelle des pertes et le règlement des sinistres s'automatisent, les coûts administratifs et les risques diminuent, ce qui rend l'assurance plus abordable. Il est de plus en plus clairement établi que la technologie de la chaîne de blocs a aidé les agriculteurs des économies de marché émergentes à accéder à une assurance fiable pour leur récolte, indépendamment de l'ordonnancement juridique local.

51. La réalisation d'économies d'échelle pour les technologies de financement de la lutte contre les changements climatiques au moyen d'investissements sous-régionaux et régionaux reste une voie sous-exploitée. Si les prévisions sont de plus en plus précises, il devient également plus difficile pour les pays à faible capacité d'y accéder. Les investissements devraient soutenir des cadres de partenariat tels que le mécanisme d'assurance contre les risques de catastrophes en Asie du Sud-Est. Il est également largement prouvé que des économies peuvent être réalisées en partageant des prévisions avancées, des technologies appropriées et des services accessibles,

²⁴ CESAP, *Disaster Risk Financing: Opportunities for Regional Cooperation in Asia and the Pacific* (Bangkok, 2018).

²⁵ Chandan Banerjee et al., *Natural Catastrophes and Inflation in 2022 : A Perfect Storm* (Zurich (Suisse), Swiss Re Management Ltd., 2023).

tels que ceux fournis par le Centre concernant les catastrophes dans le Pacifique, le Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque pour l'Afrique et l'Asie, le Comité CESAP/OMM des typhons et le Groupe d'experts OMM/CESAP des cyclones tropicaux. En outre, le Fonds d'affectation spéciale multidonateur de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques est un exemple de la manière dont on peut réaliser des économies d'échelle grâce à un financement coordonné des donateurs.

V. Action régionale et sous-régionale : la voie à suivre

52. Pour parvenir à une adaptation porteuse de changements qui soit économique et viable à long terme, il est essentiel de comprendre la dynamique des risques liés aux catastrophes dans la région et leur convergence avec d'autres crises. C'est particulièrement vrai pour les pays à haut risque en situation particulière – les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement – où, par rapport aux pays à revenu intermédiaire ou élevé, le déficit de financement de l'adaptation se creuse.

53. À cette fin, trois champs d'action sont recommandés dans le cadre de la coopération régionale et sous-régionale, aussi bien dans les foyers de risques qui s'intensifient que dans les foyers de risques nouveaux.

54. Premièrement, l'adaptation porteuse de changements nécessite des investissements continus pour mettre des systèmes d'alerte rapide efficaces à la disposition des personnes les plus exposées dans les foyers de risque de la région. Les innovations et les percées scientifiques capables de garantir l'accès aux alertes précoces doivent être encouragées, soutenues par une coopération multisectorielle et partagées entre les pays.

55. Deuxièmement, l'introduction à grande échelle de solutions fondées sur la nature peut avoir des effets transformateurs et durables à long terme sur l'adaptation aux changements climatiques. Plus la portée de la mise en œuvre est large, plus les synergies sont importantes. La coopération entre plusieurs pays, la coordination des politiques et l'investissement conjoint des ressources peuvent apporter des avantages mutuels complémentaires, en particulier entre les pays qui ont en commun un foyer de risque transfrontière.

56. Troisièmement, une stratégie régionale globale de financement de la lutte contre les catastrophes pour une adaptation porteuse de changements pourrait jouer un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs de développement durable dans la région. Cette stratégie devrait couvrir la planification des interventions d'urgence, le recensement des possibilités de gestion commune du risque, la collaboration sur le programme de gestion des risques climatiques et l'élaboration de plans d'intervention en cas de catastrophe convenus au préalable. Dans le cadre d'une telle approche commune, la diffusion des renseignements, les alertes précoces et le transfert de connaissances et de technologies peuvent être renforcés et mieux coordonnés, dans l'intérêt mutuel de toutes les parties concernées.

VI. Questions portées à l'attention du Comité

57. Le Comité de la réduction des risques de catastrophe est invité à prendre les mesures suivantes :

a) Échanger des vues sur les stratégies nationales relatives aux analyses et aux recommandations figurant dans le rapport sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique de 2023 ;

b) Échanger des vues en ce qui concerne l'appui à la mise en œuvre du Plan d'action au niveau des décideurs sur l'alerte rapide pour tous (2023-2027), au moyen d'une stratégie régionale, dont les grandes lignes sont présentées dans la note du secrétariat sur une stratégie régionale pour la mise en place d'alertes rapides pour tous d'ici à 2027 en Asie et dans le Pacifique²⁶ ;

c) Envisager de prier le secrétariat d'aider les membres et les membres associés de la CESAP à renforcer les stratégies de coopération régionale et sous-régionale pour mieux comprendre et atténuer les risques de catastrophes dynamiques, en mettant l'accent sur les trois mesures énoncées aux paragraphes 54 à 56 ci-dessus.

²⁶ ESCAP/CDR(8)/4.